

DOSSIER PARTENAIRE

JOURNÉES DE PRINTEMPS 2020

Société Française de Stomatologie
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Chirurgie Orale

Vendredi 1er et Samedi 2 mai
Ajaccio - CORSE



UP2FACE

Sous la direction du Docteur Blandine RUHIN

**CE QU'IL FAUT
SAVOIR EN 2020**

La Corse.... Ajaccio.... Palais des Congrès

C'est la destination que je vous propose pour les prochaines journées de Printemps, le 1^{er} et 2 Mai 2020, qui se veulent novatrices à plusieurs titres :

1/ Vous proposer pour la première fois, une session **UP2FACE** dans notre Spécialité. Pour marquer ce nouveau concept, cette première session « 2020 » sera exceptionnellement une mise au point complète et de haut niveau « **UP** » sur les connaissances incontournables que vous devez avoir en 2020.

En l'occurrence, je vous propose un tour de la Spécialité, thème par thème, chapitre par chapitre, en invitant des orateurs référents qui vous donneront chacun leur point de vue avisé, de façon un peu informelle, et vous livreront leur expérience sur la thématique qu'ils maîtrisent en 2020.

Mais on peut ne pas toujours être d'accord, sur la façon de gérer un patient et de le mener à la guérison, et un **face à face** « **2FACE** » permettra à la fin de chaque miniconférence, l'expression éventuelle d'un point de vue différent ou contradictoire, issu d'une activité libérale ou d'une activité hospitalo-universitaire, qui pourrait ainsi objectivement nourrir le débat, en toute intelligence.

Ce partage d'expertises est, à mon sens, essentiel pour un approfondissement de nos connaissances et pour la stabilité de nos compétences.

2/ Consacrer ce vendredi 1^{er} mai à cette session conviviale et efficace, vous libérer ainsi sans remords de vos obligations et contraintes professionnelles, et vous offrir l'opportunité d'une remise à jour de vos connaissances dans tous les chapitres.

Par la suite, cette nouvelle formule étant inaugurée, chaque nouveau printemps verra naître une session de mise au point **UP2FACE** focalisée cette fois, sur une seule thématique.

3/ Enfin... je vous offre de pouvoir faire cette démarche scientifique personnelle en profitant librement et sans limite de l'Île de Beauté... entre mer et montagne, entre ciel bleu et eaux azurées du Golfe d'Ajaccio... humer les senteurs printanières du maquis... savourer la magie d'une belle soirée... et qui sait... vous laisser aller au grés du vent, le temps d'une mémorable Régate le dimanche...

En espérant vous y retrouver,

Bien cordialement à vous tous,

Docteur Blandine RUHIN

Présidente 2020 de la Société Française de Stomatologie, Chirurgie Maxillo-Faciale et Chirurgie Orale



- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

COMITÉS

L'organisation principale est assurée par le Docteur Blandine RUHIN, Présidente 2020 de la SFSCMFCO assistée du Comité d'Organisation et du Comité Scientifique du Congrès.

Comité d'Organisation

Docteur Blandine RUHIN
Docteur Jules CECCALDI
Docteur Lotfi BENSLAMA (Trésorier de la SFSCMFCO)

Monsieur Alain GARGANI – Directeur de la Société AOS
Madame Camille DECONINCK – Chef de Projet
Madame Marina CUNY – Chargée de Projet

Comité Scientifique

Blandine RUHIN, Paris – Présidente 2020 de la SFSCMFCO
Gwénaél RAOUL, Lille – Secrétaire Général de la SFSCMFCO
Christophe MEYER, Besançon – Vice-Président 2020 et Président 2021 de la SFSCMFCO
Jean-Paul MENINGAUD, Paris – Président 2020 de l'EACMFS

Scarlette AGBO-GODEAU, Paris
Jean-François ANDREANI, Paris
Philippe BARRIERE, Strasbourg
Isabelle BARTHELEMY, Clermont-Ferrand
Hervé BENATEAU, Caen
Lotfi BENSLAMA, Paris
Chloé BERTOLUS, Paris
Georges BETTEGA, Annecy
Patrick-Yves BLANCHARD, Paris
Pierre BOULETREAU, Lyon
Franck BOUTAULT, Toulouse
Muriel BRIX, Nancy
Jules CECCALDI, Paris et Ajaccio
André CHAINE, Paris
François CHEYNET, Marseille
Luc CHIKHANI, Paris
Cyrille CHOSSEGROS, Marseille
Bernard DEVAUCHELLE, Amiens
Jacques DICHAMPS, Paris
Marc DIVARIS, Paris
Francis DUJARRIC, Paris
Jean-Jacques FERRARA, Ajaccio
Joël FERRI, Lille
Éric GERARD, Metz
Patrick GOUDOT, Paris
Laurent GUYOT, Marseille
Philippe KATZ, Paris
Jean-Baptiste KERBRAT, Rouen

Roman-Hossein KHONSARI, Paris
Boris LAURE, Tours
Frédéric LAUWERS, Toulouse
Michelle MAGREMANNE, Bruxelles
Claire MAJOUFRE, Bordeaux
Nadia MANSOURI, Marrakech
Nadine MARTIN-DUVERNEUIL, Paris
Mark MC GURK, Londres
Philippe MENARD, Paris
Armand PARANQUE, Paris
Christian PAULUS, Lyon
Arnaud PICARD, Paris
Benoit PIOT, Nantes
Gérard POUIT, Rennes
Franck RENOUARD, Paris
Michel RICHTER, Genève
Arnaud RIGOLET, Paris
Thomas SCHOUMAN, Paris
Sylvie TESTELIN, Amiens
Gaétan THIERY, Marseille
Jacques-Henri TORRES, Montpellier
Jean-François TULASNE, Paris
Christian VACHER, Paris
Thomas WOJCIK, Lille
Jacques YACHOUH, Montpellier
Narcisse ZWETYENGA, Dijon

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
Email : cmf2020@aoscongres.com

PRÉ-PROGRAMME

CE QUI A CHANGÉ OU NON EN 2020

VENDREDI 1 MAI 2020

Auditorium Pascal Paoli

08h00 – 08h30 : Accueil des participants.

08h30 – 09h00 : Séance inaugurale.

Chirurgiens Maxillo-Faciaux, Stomatologues et Chirurgiens Oraux - état des lieux en 2020 : effectifs, répartition géographique, organismes représentants, grands chantiers à venir, nouvelles contraintes professionnelles (assistante, ambulatoire, codes CCAM).

Orateurs : Pr. Christophe MEYER (Président du Conseil National Professionnel)
Pr. Patrick GOUDOT (CMF, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)

09h00 – 09h30 : Traumatologie : évolution des pathologies et techniques en 2020.

Orateurs : Pr. Christophe MEYER (CMF Stomatologue, Chef de Service, CHU Besançon)
Dr. Jean Philippe FOY et Dr. Mourad BENASSAROU (Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)
Dr. Arnaud RIGOLET (CMF, Hôpital Beaujon, Paris)

09h30 – 10h00 : Cancérologie de la cavité buccale : jusqu'où peut-on aller ?

Orateurs : Pr. Chloé BERTOLUS (CMF, Chef de Service, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)
Pr. Claire MAJOUFRE (CMF, Chef de Service, Bordeaux)
Dr. André CHAINE (CMF, Hôpital Pitié Salpêtrière/Cabinet privé, Paris)

10H00 - 10H30 : Pause et visite des stands

10h30 – 11h10 : Maîtrise en reconstruction maxillaire et/ou mandibulaire classique.

Orateurs : Pr. Bernard DEVAUCHELLE et Pr. Sylvie TESTELIN (CMF, CHU Amiens)

11h10 – 11h40 : Les pathologies « tendance » de la muqueuse buccale en 2020.

Orateurs : Dr. Scarlette AGBO-GODEAU (Stomatologue, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)
Dr. Lotfi BENSLAMA (Stomatologue, Cabinet privé, Paris)
Dr. Alexandre BRYGO (CMF Stomatologue, CHRU, Lille)
Dr. Francis PASCAL (Stomatologue, Cabinet privé, Paris)

11h40 – 12h10 : Pathologies des Glandes Salivaires en 2020 : quelles explorations, quels traitements en 2020.

Orateurs : Dr. Philippe KATZ (Stomatologue, Cabinet privé, Paris)
Pr. Cyrille CHOSSEGROS (CMF Stomatologue, Chef de Service, Marseille)

12h10 – 12h40 : Hypnose ou l'art des mots : entre leurre et réalité... de la place du Méopa.

Orateur : Pr. Vianney DESCROIX (Chirurgien-dentiste, Membre du comité scientifique de la Société Française d'Hypnose, Chef de Service Odontologie, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)

12H40 - 14H00 : Déjeuner et visite des stands

14h00 – 14h30 : Radiologie Maxillo-mandibulaire en 2020 : Cone Beam or not Cone Beam ?

Orateurs : Dr Nadine MARTIN-DUVERNEUIL (Neuroradiologue, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)

14h30 – 15h00 : Conservative approach in odontogenic osteolytic tumors and cysts.

Orateurs : Pr. Mark Mac GURK (Maxillofacial surgeon, Guy's and St Thomas's Hospital, London)
Dr. Blandine RUHIN (CMF Stomatologue, Cabinet privé / Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)

15h00 – 16h00 : Atrophie et réhabilitation prothétique maxillaire : alternatives et perspectives.

Orateurs : Pr. Gwénaél RAOUL (CMF Stomatologue, CHRU Lille)
Pr. Chantal MALEVEZ (Odontologist, Department of Stomatology and Dentistry, Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, Bruxelles)
Dr. Jean-François TULASNE (CMF, Cabinet privé, Paris)

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

PRÉ-PROGRAMME

16H00 - 16H30 : Pause et visite des stands

16h30 – 17h00 : Techniques orthodontiques : mise au point 2020.

Orateurs : Dr. Jean-Baptiste KERBRAT (Stomatologue Orthodontiste, Cabinet privé/ Hôpital Pitié Salpêtrière, Rouen)
Dr. Sabine SEVERIN (Orthodontiste Méthode Invisilign, Cabinet privé, Paris)
Dr. Monique CHOUVIN (Orthodontiste, méthode linguale, Cabinet privé, Montpellier)
Dr. Christian PAULUS (CMF Stomatologue, Cabinet privé, Lyon)

17h00 – 17h30 : Chirurgie orthognathique et ATM en 2020.

Orateurs : Pr. Hervé BENATEAU (CMF Stomatologue, Chef de Service, Caen)
Dr. Thomas SCHOUMAN (CMF, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris)
Pr. Pierre BOULETREAU (CMF Stomatologue, Chef de Service, Lyon)
Pr. Joël FERRI et Dr. Romain NICOT (CMF Stomatologue, CHRU Lille)

17h30 – 18h00 : Gestion des menaces et des risques : rôle des facteurs humains.

Orateurs : Dr. Franck RENOARD (Chirurgien-dentiste, Implantologie, Expert de la prévention et gestion du risque aéronautique et nucléaire, Cabinet privé, Paris)

18h00 – 18h30 : Expertises médicochirurgicales en 2020. Complications et gestion de la reconnaissance de l'erreur.

Orateurs : Dr. Luc CHIKHANI (CMF Stomatologue, Hôpital Européen Georges Pompidou/ Cabinet privé, Paris)
Maitre X (Avocat à la cours)

SAMEDI 2 MAI 2020

Auditorium Pascal Paoli

09h30 – 10h45 : Chirurgie et Médecine Esthétique en 2020.

Orateurs : Pr. Jean-Paul MENINGAUD (CMF Chirurgien Plasticien, Chef de Service, Hôpital Henri Mondor, Créteil)
Pr. Armand PARANQUE (CMF Chirurgien Plasticien, Cabinet privé, Paris)
Pr. Gaëtan THIERRY (CMF Chirurgien Plasticien, Cabinet privé, Marseille)

10H45 - 11H15 : Pause et visite des stands

11h15 – 12h15 : Chirurgie réparatrice cutanée et alternative en 2020.

Orateurs : Pr. Marie-Paule VAZQUEZ et Pr. Arnaud PICARD (CMF, Chef de Service, Hôpital Necker, Paris)
Pr. Isabelle BARTHELEMY (Chef de Service, Hôpital d'Estaing, CHU de Clermont-Ferrand)
Dr. Nathalie Pham Dang (CMF Stomatologue, CHU Clermont Ferrand)
Pr. Muriel BRIX (CMF Stomatologue, Chef de Service, CHU Nancy).

Salle Sampiero Corso

09h30 – 12h30 : Formation DPC Maxillo-risq – « Nouvelle Recommandation de Bonne Pratique concernant l'avulsion des 3èmes molaires : indications, techniques et modalités.

Orateurs :
Dr. Blandine RUHIN (CMF Stomatologue, Missionnée par la Haute Autorité de Santé, Présidente du Groupe de Travail, Chargée de Projet)
Dr. Francis DUJARRIC (Stomatologue, Maxillo-risq, Membre du groupe de travail, Cabinet privé, Paris)
Pr. Christophe MEYER (CMF Stomatologue, membre du groupe de travail, CHU, Besançon)
Pr. Jacques-Henri TORRES (Chirurgien-dentiste Chirurgien oral, Président de la Société Française de Chirurgie Orale)

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
Email : cmf2020@aoscongres.com

PRÉ-PROGRAMME

ÉVÉNEMENTS CONVIVIAUX

Soirée de la Présidente le Vendredi 01 mai 2020

La Soirée de la Présidente des 7èmes Journées de Printemps de la SFSCMFCO se déroulera au Restaurant Le Neptune, exceptionnellement privatisé pour vous : Soirée Lounge et Gourmande, les "pieds dans l'eau" ou "sur la piste" !

Le transport sera assuré à 19h00 depuis le Palais des Congrès jusqu'au Restaurant Le Neptune en passant par la Route des Sanguinaires.

Pour y participer, pensez à pré-réserver lors de votre inscription au Congrès !
Aucune réservation ne pourra être effectuée sur place.

Nombre de places limitées.



Cocktail de clôture du Congrès le Samedi 2 mai 2020

Pour clôturer cette édition, un cocktail sera organisé dès 12h30 dans les Salons de Réception de la Mairie d'Ajaccio.

Pour y participer, pensez à pré-réserver lors de votre inscription au Congrès !
Aucune réservation ne pourra être effectuée sur place.

Nombre de places limitées.



AJACCIO
Ajacciu

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
Email : cmf2020@aoscongres.com

PRÉ-PROGRAMME

Activité Post-Congrès Grande Régate le Dimanche 03 mai 2020

Sur une idée du Docteur Jules CECCALDI, et avec le soutien logistique et amical de la Société Nautique d'Ajaccio, nous vous proposons une régata "détente", ouverte à tous, le Dimanche 03 mai.

Le départ s'effectuera à 10h00 du Port Tino Rossi d'Ajaccio : cap vers les Iles Sanguinaires !
Le retour aura lieu aux alentours de 16h00 au Port Tino Rossi.

Un cocktail convivial sera ensuite offert à tous les participants, dans les Fossés de la Citadelle.

Pour y participer, pensez à pré-réserver lors de votre inscription au Congrès !
Aucune réservation ne pourra être effectuée sur place.

Nombre de places limitées.



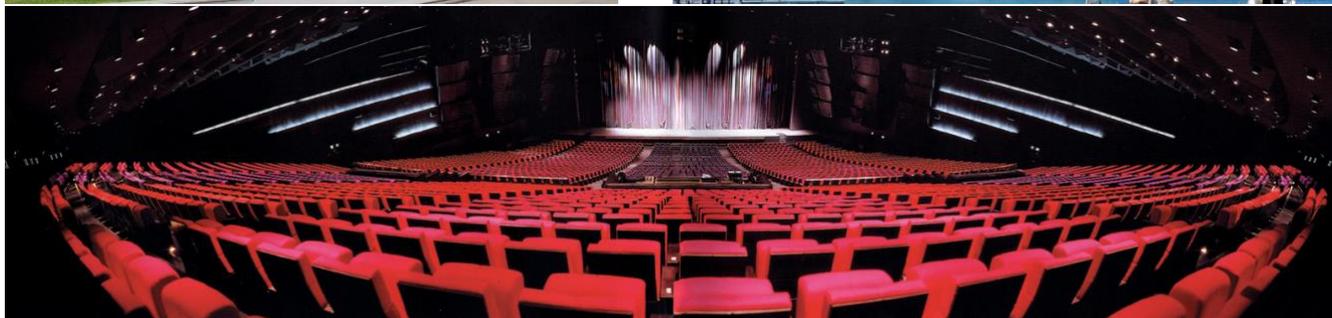
- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
Email : cmf2020@aoscongres.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Accès

Palais des Congrès d'Ajaccio Quai l'Herminier 20000 Ajaccio



Routes :

- **Depuis Bastia**, Suivre T21, T20 et T11 en direction de Bastia
- **Depuis Bonifacio** : Suivre T21 et T40 en direction de Bonifacio

Transports en commun :

- **Depuis l'aéroport d'Ajaccio, Napoléon Bonaparte** : Prendre la ligne de bus 8 à l'arrêt Aéroport en direction de Gare CFC et descendre au terminus Gare CFC.
- **Depuis la gare maritime d'Ajaccio** : 2 minutes à pied
- **Depuis la gare Chemins de Fer de la Corse** : 14 minutes à pied

Avion : Nous vous proposons des réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales ainsi que des conditions de vente et d'après-vente préférentiels sur les lignes en France métropolitaine, Corse incluse.

Pour cela, connectez-vous sur le site internet :

<http://globalmeetings.airfranceklm.com/Search/promoDefault.aspx?vendor=AFR&promocode=36157AF>

- Code identifiant de l'événement : 36157AF
- Validité sur les trajets du 24/04/2020 au 09/05/2020



Si vous réservez via le site Air France et KLM Global Meetings, un justificatif sera joint à votre billet électronique. Si vous préférez traiter votre réservation et achat de billet par l'intermédiaire d'un point de vente Air France ou KLM, ou par une agence de voyage, vous devez garder ce document pour justifier l'application des tarifs préférentiels. Pour cela, il suffit de nous le demander par email à l'adresse suivante :

cmf2020@aoscongres.com

Veillez à être en possession de l'un ou l'autre des justificatifs selon votre mode de réservation car il peut vous être demandé à tout moment de votre voyage.

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

Contact

L'agence AOS a été mandatée pour l'organisation logistique des partenariats et de l'exposition.

Pour toute information, merci de vous adresser à :

AOS

6, rue Anne Gacon
Village d'Entreprises Saint-Henri, Bât 24
13016 Marseille

Contacts Commerciaux :

Camille DECONINCK
Marina CUNY

Tel : 04 96 15 12 57 / Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

Cibles

Médecins et internes en Stomatologie, Chirurgie Maxillo-Faciale et Chirurgie Orale pourront assister aux sessions plénières et aux symposiums.

Le congrès attend entre 200 et 300 personnes.

Pour plus d'informations sur le congrès, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié :

<http://atout-org.com/cmf2020>

Pour plus d'informations sur la SFSCMFCO, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié :

<http://www.sfscmfco.fr>

Restauration

Les pauses café et le déjeuner sont inclus dans les frais d'inscription des participants. Ils se présenteront sous la forme de cocktail dans l'espace d'exposition.

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com



Un code de bonnes pratiques commerciales pour une meilleure transparence des relations entre professionnels de santé et industriels.

AOS : signataire de la charte MedTech Europe.

Notre agence AOS, en tant que PCO (Organisateur Professionnel de Congrès), adhère au Code d'Ethique Professionnelle MedTech Europe qui régit tous les aspects des relations de l'industrie avec les professionnels de santé (HCPs) et avec les organisations de soins de santé (HCOs), notamment dans le cadre des congrès et événements organisés par la profession.

Nous sommes à votre disposition pour toutes les démarches nécessaires qui s'imposent :

- prise en charge de professionnels de santé via l'attribution de bourses à la SFSCMFCO ;
- accréditation CVS du Congrès.

EthicalMedTech - CVS - Assessment decision :
PROVISIONALLY COMPLIANT / VALIDATION PRIMAIRE

Les 7èmes Journées de Printemps de la SFSCMFCO obtiendra prochainement l'approbation du CVS (Conference Vetting System) dans le cadre du Code MedTech Europe.

Ce code est entré en vigueur le 1er janvier 2017. Il s'agit d'une démarche volontaire dont le but est d'améliorer la prise en compte et le respect des codes de l'éthique professionnelle lors des congrès médicaux notamment, selon des standards harmonisés entre pays européens, et pour faciliter le soutien de l'industrie à la formation médicale indépendante.

MedTech Europe a adopté une autorégulation européenne proactive et rigoureuse, au-delà des législations nationales, afin d'assurer la protection de la réputation des entreprises du secteur des technologies médicales.

À cet égard, le Code MedTech Europe couvre tous types d'interactions, tels que les conventions de recherche et de conseil, les échantillons, les cadeaux, ainsi que le soutien financier des Professionnels de Santé pour assister à des événements scientifiques organisés par des tiers.

MedTech Europe s'engage en effet à continuer à soutenir la Formation Médicale Continue des Professionnels de Santé à travers des subventions à caractère éducatif.

Le nouveau Code a été conçu pour s'assurer que les entreprises des technologies médicales et leurs représentants respectent les normes éthiques les plus élevées et que leur collaboration avec les Professionnels de Santé soit pérenne dans l'avenir. Cela favorisera la réputation de l'industrie et la confiance du public, ces relations entre les entreprises et les professionnels de santé étant essentielles pour l'innovation au bénéfice des patients.

La principale mise à jour introduite par ce code est l'interdiction des soutiens directs de l'industrie aux professionnels de santé, qu'ils soient orateurs ou participants (prise en charge de l'inscription à un congrès, des voyages, hébergements, etc ...), par les sociétés membres, à partir du 1er janvier 2018. Depuis cette date, la formation médicale doit être financée de manière indirecte par des bourses d'études (Educational Grants) attribuées à des organisations de santé qui décident ensuite de son utilisation auprès des professionnels de santé.

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

PARTICIPATION AU CONGRÈS

Afin de vous garantir une visibilité optimale sur les Journées de Printemps de la SFSCMFCO à Ajaccio, nous vous proposons plusieurs opportunités de partenariat listées ci-après. Nous espérons que vous trouverez la meilleure forme de participation à ces journées pour votre société afin de bénéficier au mieux de cette manifestation.

Le partenariat sur une manifestation est une affaire de confiance et d'échanges sur le long terme. Afin de vous aider et de faciliter votre travail, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et faire de votre participation à ces journées un succès.

Réservation d'un stand

Stand léger de 4 m2 **2 500 €***

Inclus dans le module : 1 table et 2 chaises - 2 badges staff exposant

Stand équipé ou nu :

• **6m2** **4 000€***

Inclus dans le module équipé :

- 1 table et 2 Chaises
- Cloisons en mélaminé
- Eclairage par un rail de 3 spots
- 2 badges staff exposant

• **9m2** **5 700€***

Inclus dans le module équipé :

- 1 table et 2 Chaises
- Cloisons en mélaminé
- Eclairage par un rail de 3 spots
- 3 badges staff exposant

• **12m2** **7 000€***

Inclus dans le module équipé :

- 1 table et 2 Chaises
- Cloisons en mélaminé
- Eclairage par un rail de 3 spots
- 4 badges staff exposant

• **15m2** **8 000€***

Inclus dans le module équipé :

- 1 table et 2 Chaises
- Cloisons en mélaminé
- Eclairage par un rail de 3 spots
- 4 badges staff exposant

• **18m2** **8 900€***

Inclus dans le module équipé :

- 1 table et 2 Chaises
- Cloisons en mélaminé
- Eclairage par un rail de 3 spots
- 5 badges staff exposant

Vous avez la possibilité de faire appel à votre propre standiste pour les stands de 6, 9, 12, 15 et 18m2. Nous vous louerons alors l'espace nu. L'aménagement sera à prévoir par vos soins, seulement un marquage au sol sera mis en place pour délimiter les emplacements. Il faudra nous envoyer les plans de votre stand ainsi que les coordonnées de votre standiste.

Les modules de location des espaces (nu ou équipé) ne comprennent pas le branchement électrique. Vous pourrez passer la commande lors de la réception du dossier technique.

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

Symposium

Symposium d'une heure 4 500€*

Inclus dans le module :

- Durée : 1h
- Salle avec équipement audiovisuel basique
- Signalétique spécifique pour annoncer le symposium
- Insertion du programme de votre symposium inclus dans le programme définitif du congrès. La maquette sera à fournir par vos soins 3 mois avant le congrès au format 300 dpi ou pdf en Haute Définition.

Le symposium aura lieu dans l'auditorium Pascal Paoli.

Atelier

Atelier de trois heures (salle de 50 places) 5 000€*

Inclus dans le module :

- Durée : 3h00
- Salle avec équipement audiovisuel basique
- Signalétique spécifique pour annoncer l'atelier
- Insertion du programme de votre atelier inclus dans le programme définitif du congrès. La maquette sera à fournir par vos soins 3 mois avant le congrès au format 300 dpi ou pdf en Haute Définition.

Partenariats à la carte

Publicité dans le programme 1 000€*

Fourniture mallettes **Aucun coût supplémentaire**

Nombre d'exemplaires à fournir : 250 exemplaires

Les mallettes seront distribuées aux participants. La fourniture des mallettes et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

Insertion documents publicitaire mallettes 1 000€*

Objets : gadgets, littératures scientifiques, flyers, etc.

Nombre d'exemplaires à fournir : 250 exemplaires.

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des documents et la livraison sont à votre charge. La date de livraison vous sera communiquée dans le Dossier Technique.

Insertion de bloc-notes et stylos mallettes **Aucun coût supplémentaire**

*Association non assujettie à la TVA régie par la loi 1901

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

PARTICIPATION AU CONGRÈS

Renvoyer ce bulletin avant le 01 Mars 2020 à l'adresse suivante : cmf2020@aoscongres.com

IDENTIFICATION

Société :
 N°SIRET (France) :
 N°TVA Intracommunautaire :
 Nom du responsable :Prénom :
 Fonction :
 Adresse :
 E-mail ;
 Code postal :Ville :Pays :
 Tél :Fax :

Reservation d'un stand léger	
Stand léger	<input type="checkbox"/> 2 500 €*
Reservation d'un stand équipé ou nu	
Stand de 6m2	4 000 €* <input type="checkbox"/> Équipé <input type="checkbox"/> Nu
Stand de 9m2	5 700 €* <input type="checkbox"/> Équipé <input type="checkbox"/> Nu
Stand de 12m2	7 000 €* <input type="checkbox"/> Équipé <input type="checkbox"/> Nu
Stand de 15m2	8 000 €* <input type="checkbox"/> Équipé <input type="checkbox"/> Nu
Stand de 18m2	8 900 €* <input type="checkbox"/> Équipé <input type="checkbox"/> Nu
Symposium / Atelier	
Organisation d'un symposium de 1h00	<input type="checkbox"/> 4 500 €*
Organisation d'un atelier de 3h00	<input type="checkbox"/> 5 000 €*
Formules à la carte	
Publicité dans le programme	<input type="checkbox"/> 1 000 €*
Fournitures mallettes	Aucun coût supplémentaire
Insertion documents publicitaires mallettes	<input type="checkbox"/> 1 000 €*
Insertion de bloc-notes et stylos mallettes	Aucun coût supplémentaire
TOTAL :€	

*Association non assujettie à la TVA régie par la loi 1901

Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
 Email : cmf2020@aoscongres.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Souscription

Pour devenir partenaire ou réserver un emplacement d'exposition, vous devez retourner au secrétariat du congrès le formulaire de réservation ci-joint, accompagné d'un versement de 50% du montant dû. Le solde de la facture sera dû au plus tard le **15 Mars 2020**. Aucune réservation verbale ne sera prise en compte.

La réservation et le règlement de l'acompte constituent un engagement ferme et obligent le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier de partenariat et du manuel technique de l'exposant (qui sera adressé ultérieurement à toutes les sociétés ayant réservé et payé un stand d'exposition).

Par ailleurs, le non règlement du solde de la facture au **15 Mars 2020** entraînera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

Emplacement et plan

L'attribution du choix de l'emplacement des stands sera fait dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

Le plan de l'exposition est soumis à l'acceptation de la Préfecture d'Ajaccio. Nous nous réservons le droit de modifier, en fonction des agréments délivrés par la Préfecture, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant.

IMPORTANT : Le plan d'exposition sera envoyé après la réception du devis signé accompagné d'un versement de 50% du montant dû.

Annulation

Toute annulation de réservation de stand, symposium ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

Jusqu'au 20 décembre 2019 : 25% du montant total dû ne sera pas remboursé.

Entre le 21 décembre 2019 et le 21 janvier 2020 : 50% du montant total ne sera pas remboursé.

A partir du 22 janvier 2020 : aucun remboursement des sommes dues et versées.

Forces majeures

En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou ces dernières pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

Assurance

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présente au congrès. Dans aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisations du congrès.

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

Réservations diverses et location d'espace publicitaire

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical.

Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'Organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui statuera sur les demandes.

L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée des Journées de Printemps de la SFSCMFCO, dans la région sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs. Par ailleurs, l'exposant ou partenaire du congrès ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition ou dans la salle qu'il aura réservée. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs du congrès deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

Manuel technique de l'exposant

Un manuel technique de l'exposant sera envoyé à chaque exposant qui aura réservé et payé la totalité du montant de l'ensemble de ses éléments demandés (stand, insertions mallettes, encarts publicitaires...). Ce manuel contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées des prestataires officiels du congrès et formulaires de commandes de leurs prestations.

Les règlements pourront être effectués par chèque ou virement bancaire :

- Par chèque en euros uniquement, payable en France, à l'ordre de « CMF 2020 AOS »
- Par virement bancaire à l'ordre de « CMF 2020 AOS » (nous consulter pour le RIB)
- Par carte bancaire (transaction manuelle) :

Visa Eurocard Mastercard Cryptogramme : _ _ _ _

Carte de crédit n° : / _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ / Date d'expiration : _ _ / _ _

J'autorise "Atout Organisation Science" à débiter ma carte de crédit pour toutes les transactions liées à ma participation aux Journées de Printemps de la SFSCMFCO.

DATE, NOM, SIGNATURE ET CACHET

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51

Email : cmf2020@aoscongres.com

SOUHAITS DE RÉSERVATION HÔTELIÈRE

Merci de compléter lisiblement ce formulaire et de le transmettre à :

AOS par email et/ou par courrier :

AOS / CMF 2020
Village d'Entreprises St Henri - Bât. 24
Rue Anne Gacon
13016 Marseille
E-mail : cmf2020@aoscongres.com

AOS est l'agence en charge des réservations hôtelières des Journées de Printemps de la SFSCMFCO qui se tiendront au Palais des Congrès d'Ajaccio, les 1er et 2 Mai 2020. Réservez votre hôtel le plus tôt possible ! Indiquez-nous vos souhaits et nous vous ferons une proposition adaptée à vos besoins.

Contacts

Organisme :
Nom et prénom du contact :
Tel :
Fax :
E-mail :
Adresse de facturation :
Code postal :
Ville :
Numéro de TVA Intracommunautaire :
Si vous êtes une agence, quel laboratoire représentez-vous ?

Souhaits

Quantité totale :
Date d'arrivée à l'hôtel (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____
Date de départ de l'hôtel (JJ/MM/AA) : ____ / ____ / ____
Soit _____ nuits

Type de chambre : Simple (1 personne dans la chambre)
 Double (2 personnes dans la chambre)
 Twin (2 petits lits séparés)

Groupe N°1 : Nombre de chambres :
Budget / catégorie souhaitée :

Groupe N°2 : Nombre de chambres :
Budget / catégorie souhaitée :

- AOS -

Tel : 04 96 15 12 57 – Fax : 04 96 15 12 51
Email : cmf2020@aoscongres.com